

Simple service à énergie 'électrique'

B-E1PLANCHA

Désignation	AEROGAM
AEROGAM1000 B-E1PLANCHA	V02897



Notice d'installation

Sommaire

1.	INSTALLATION	4
1.1.	GENERALITES	4
1.2.	MANUTENTION – MISE EN PLACE.....	4
1.3.	IMPLANTATION	4
1.4.	PLAQUETTE SIGNALETIQUE.....	5
2.	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	5
2.1.	CONTROLES AVANT RACCORDEMENTS	5
2.2.	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	6
2.3.	CONTROLES APRES RACCORDEMENTS	7
2.4.	TABLEAU DES ADAPTATIONS AUX DIFFERENTES TENSIONS DES RESEAUX ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
3.	LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE.....	7
4.	SCHEMAS DE CABLAGE.....	8
5.	PARTIE EAU (OPTION RUISSELLEMENT D’EAU).....	12
5.1.	RACCORDEMENT EN EAU :	12
5.2.	CONTROLES ET VERIFICATIONS APRES RACCORDEMENT EN EAU.....	12
1.	INTRODUCTION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.	PREMIERE MISE EN ROUTE	4
3.	MISE EN SERVICE	5
3.1.	UTILISATION DU PLANCHA 4 ZONES	5
3.2.	UTILISATION DU RUISSELLEMENT D’EAU	6
4.	MISE HORS SERVICE.....	7
5.	ENTRETIEN	7
5.1.	NETTOYAGE DES HABILLAGES EN ACIER INOXYDABLE	7
5.2.	NETTOYAGE DE LA PLAQUE	7
6.	CAS DE PANNE.....	8
7.	PLAQUETTE SIGNALETIQUE.....	9

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ↳ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ↳ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »



1. INSTALLATION

1.1. Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art, conformément aux règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation et aux instructions contenues dans cette notice

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

1.2. Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive.

Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3. Implantation

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné (voir réglementation E.R.P.)

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible.

En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastique des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail

Avertissement :



Appareil fixe :

- Vérifier que le socle soit horizontal.
- Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage des écrous pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal.

Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié. L'appareil sera isolé du réseau électrique où une consignation (informative et physique) sera effectuée le temps que durera l'intervention.

L'installation étant terminée, assurer la formation des utilisateurs au bon usage de l'appareil. (Voir notice d'utilisation)

Garantie : La garantie est portée sur le contrat de vente.

Elle ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

1.4. Plaquette signalétique

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique. Reporter les informations qui se trouvent sur cette plaquette sur la dernière page

Ceci facilitera votre communication avec votre client pour une meilleure prestation de service.



2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avertissements :

L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre.
Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre.
Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'accidents consécutifs à une mise à la terre inexistante ou incorrecte.

Appareil fixe :

S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1

ATTENTION :

Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66), ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

Toutes les opérations de contrôles et de vérifications ci-dessous sont faites l'appareil étant hors fonctionnement et à froid.

2.1. Contrôles avant raccordements

Vérifier :

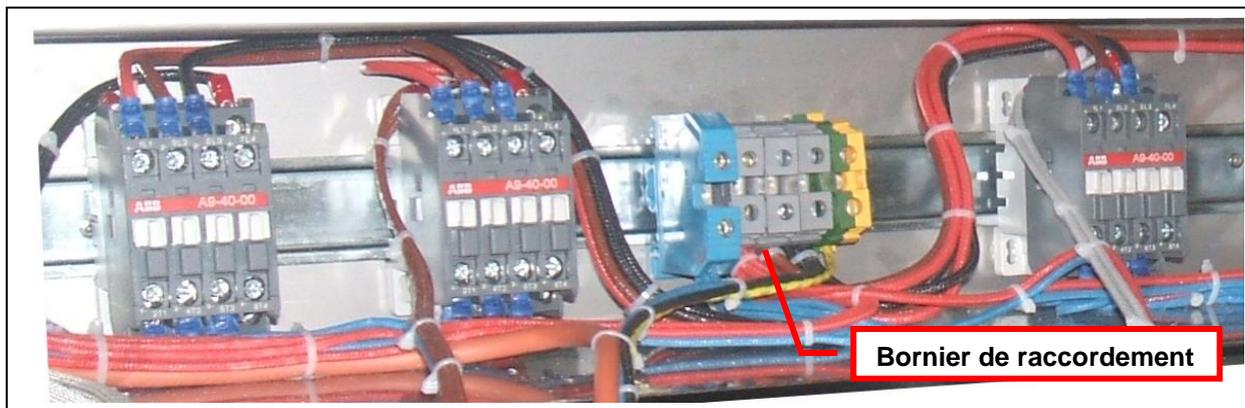
- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension de l'appareil (voir § 2.4.)
- La bonne fixation du câble.
- Le bon serrage des connexions de l'appareil.
- Que la section du câble de l'installation électrique est compatible avec la puissance de l'appareil.



Pour l'appareil disposant de l'option ruissellement d'eau (V02437) il est important de de ne jamais mettre en service l'appareil sans avoir mis en place une évacuation des jus et d'eau de déglacage sous l'appareil.
Pour l'appareil standard n'oubliez pas de mettre en place le bac de récupération.
Retirer tout objet présent sur la plaque.

2.2. Raccordement électrique

- Raccordement électrique :
 - Démontez le capot de façade pour accéder au coffret de raccordement. (Fixation par vis).
 - Passer le câble dans la carcasse, entrer dans le coffret par l'orifice arrière.
 - Raccorder le câble d'alimentation aux bornes, en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.



- Avant remontage s'assurer du bon isolement électrique de l'appareil (état des câbles).

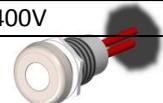
AEROGAM1000 FR B-E1PLANCHA

2.3. Contrôles après raccordements

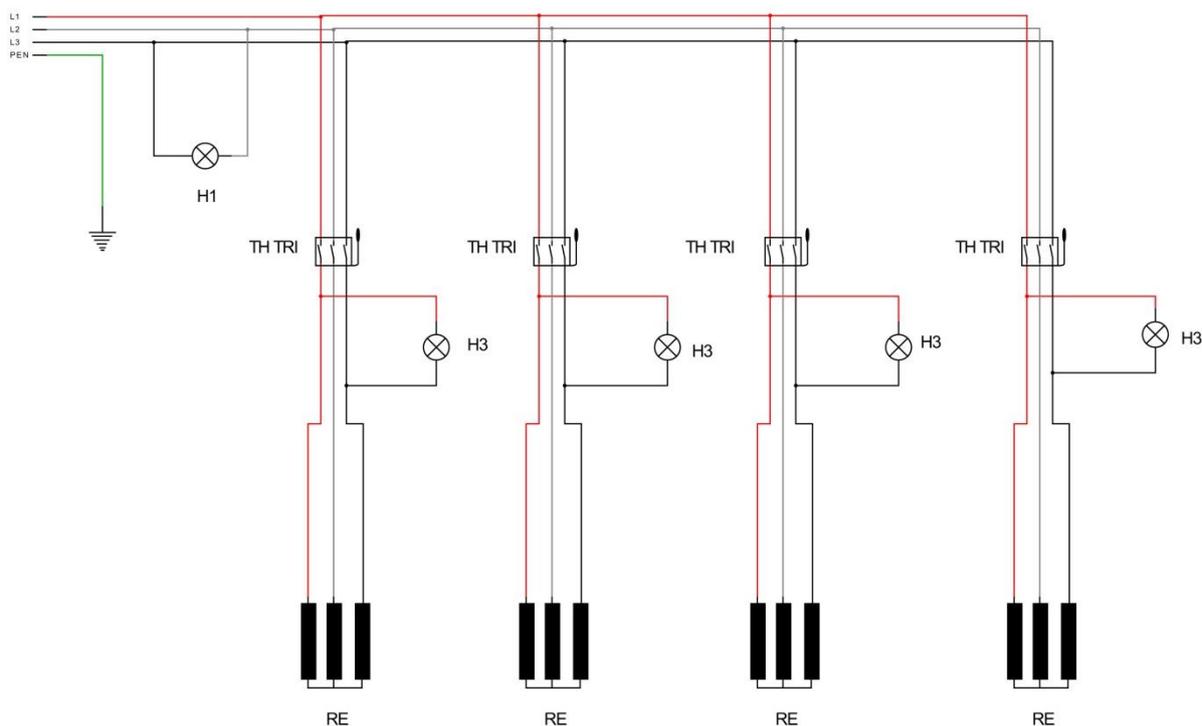
- La bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
 - L'isolement de l'équipement électrique,
 - Le bon fonctionnement de l'appareil
- Mise en service : (Se reporter à la partie mise en service utilisateur)

3. LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
502290		01999A		173646	
	Résistance 4000 W		Thermostat 50°350°		Voyant Blanc 400V
173644		501146		04762A	
	Voyant rouge 400V		Manette électrique		Grattoir
505385		172122			
	Plaque chrome 690x490		Crépine		
OPTION RUISSELLEMENT					
05405A		02726A		173639	
	Electrovanne eau option		Bloc sectionneur		Voyant rouge 230V
02104A		500238		505520	
	Commutateur option		Bloc jonction neutre		Rejet pour plancha
OPTION ETUVE					
01995A Etuve		02060A Etuve		173644	
	Thermostat 110° option		Résistance 750W 230V		Voyant rouge 400V



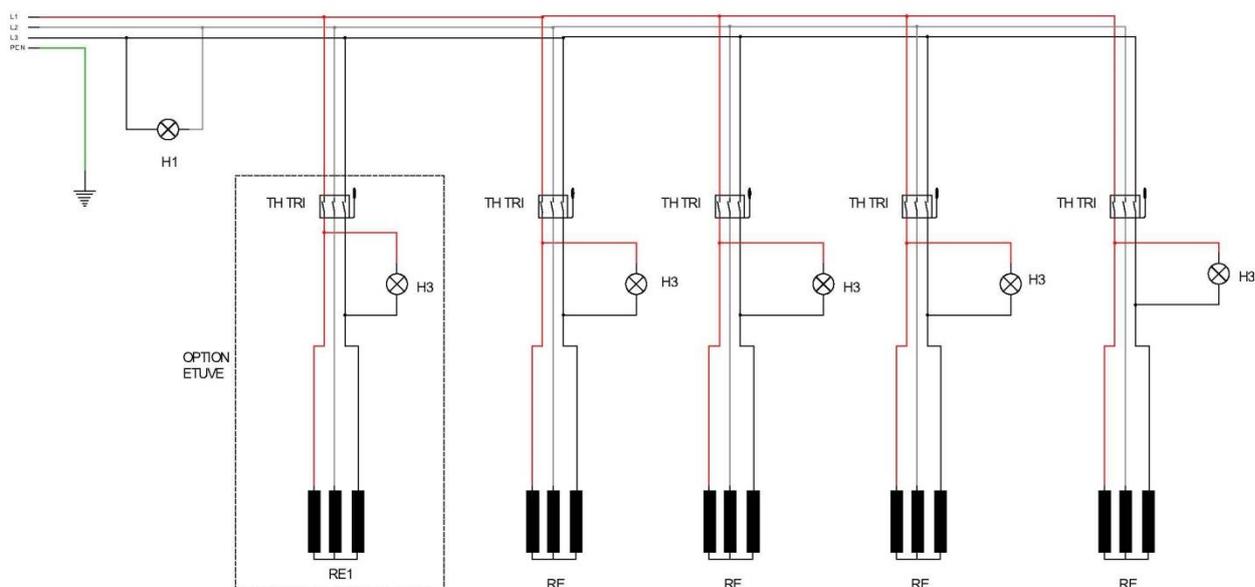
4. SCHEMAS DE CABLAGE



Nomenclature : Aero 1000 B E1 PLANCHA CHR 4 ZONES

Rep	Code	Désignation E1PLANCHA 4 Zones	Qté
L	02468A	Borne Vicking 10 mm ²	3
PE	03567A	Borne Vicking 10 mm ² vert jaune	1
H1	173646	Voyant blanc sous tension réseau	1
H3	173644	Voyant rouge 400V	4
R	502290	Résistance 4000W 230V	4
TH	01999A	Thermostat tripolaire 50°-350°	4

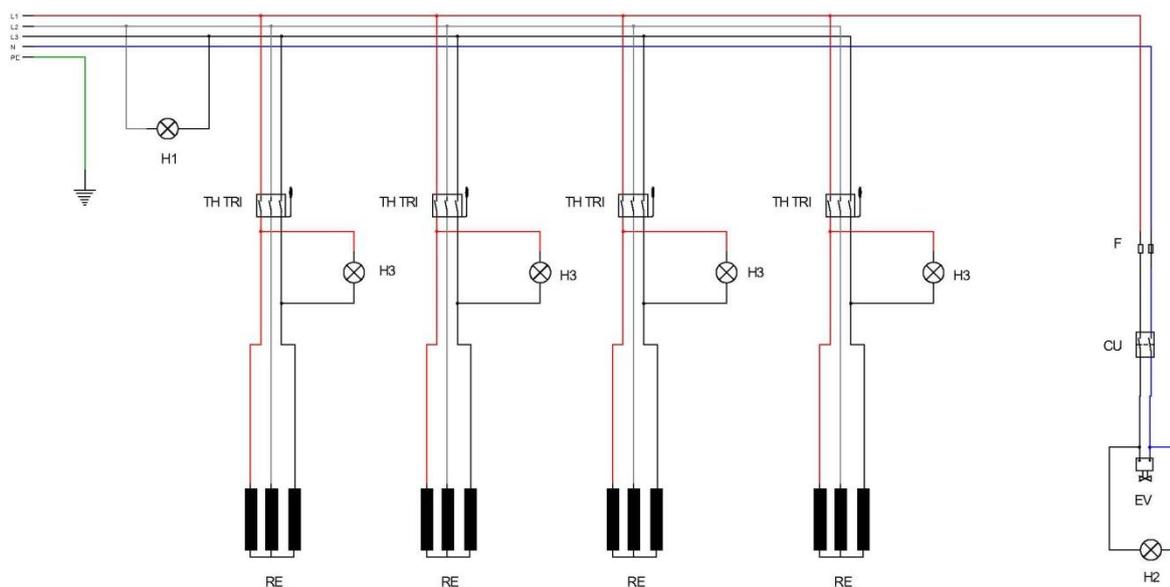
AEROGAM1000 FR B-E1PLANCHA



Nomenclature : Aero 1000 B E1 PLANCHA CHR 4 ZONES TH ETUVE

Rep	Code	Désignation E1PLANCHA 4 Zones	Qté
L	02468A	Borne Vicking 10 mm ²	3
PE	03567A	Borne Vicking 10 mm ² vert jaune	1
H1	173646	Voyant blanc sous tension réseau	1
H3	173644	Voyant rouge 400V	5
RE	502290	Résistance 4000W 230V	4
TH TRI	01995A	Thermostat tripolaire 110° (Option Etuve)	1
RE1	02060A	Résistance 750 Wts 230V	3
TH TRI	01999A	Thermostat tripolaire 50°-350°	4

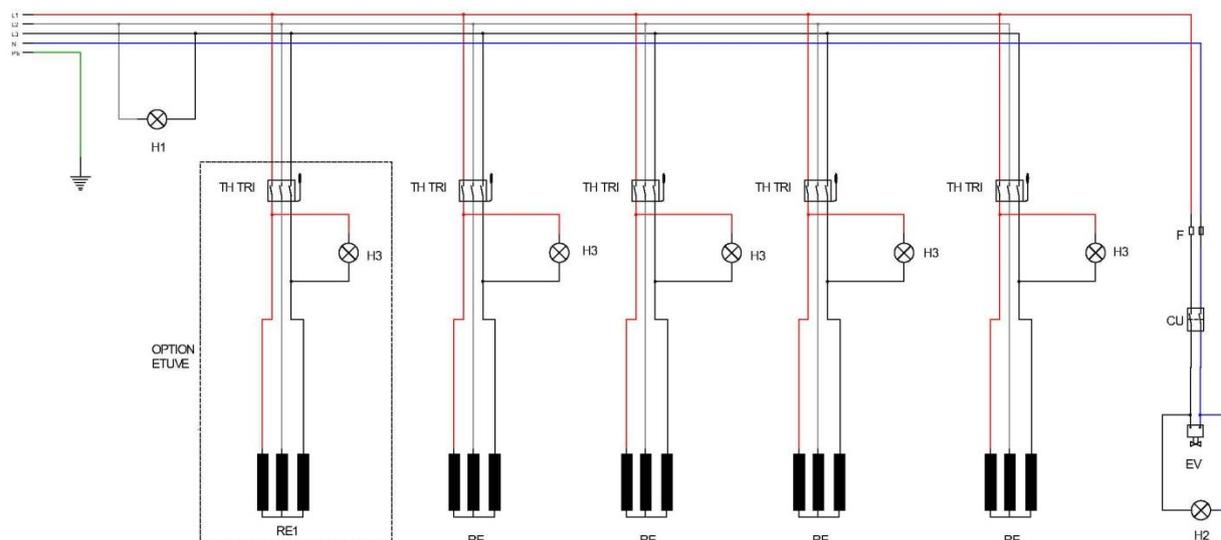
AEROGAM1000 FR B-E1PLANCHA



Nomenclature : Aero 1000 B E1 PLANCHA CHR 4 ZONES RUISSELLEMENT

Rep	Code	Désignation E1PLANCHA 4 Zones	Qté
L	02468A	Borne Vicking 10 mm ²	3
N	07690A	Borne Vicking bleu 10 mm ²	1
PE	03567A	Borne Vicking 10 mm ² vert jaune	1
H1	173646	Voyant blanc sous tension réseau	1
CU	02104A	Commutateur Arrêt/Marche	1
H3	173644	Voyant rouge 400V	4
F	03413A	Fusible	1
PF	02726A	Porte fusible	1
PFN	500238	Porte fusible neutre	1
RE	502290	Résistance 4000W 230V	4
EV	05405A	Electrovanne	1
H2	173639	Voyant rouge 230V	1
TH	01999A	Thermostat tripolaire 50°-350°	4

AEROGAM1000 FR B-E1PLANCHA



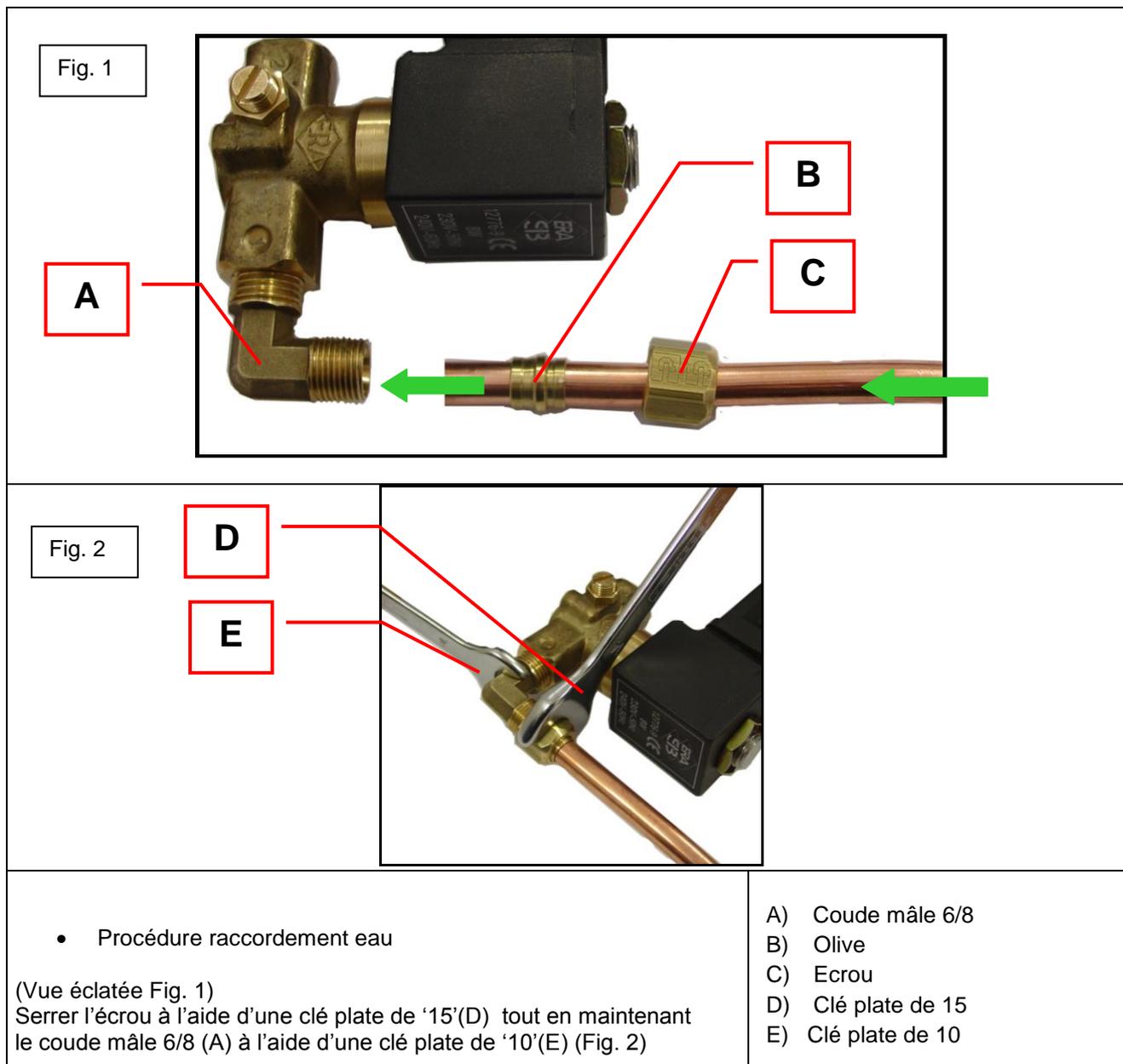
Nomenclature : Aero 1000 B E1 PLANCHA CHR 4 ZONES RUISSELLEMENT ET ETUVE

Rep	Code	Désignation E1PLANCHA 4 Zones	Qté
L	02468A	Borne Vicking 10 mm ²	3
N	07690A	Borne Vicking bleu 10 mm ²	1
PE	03567A	Borne Vicking 10 mm ² vert jaune	1
H1	173646	Voyant blanc sous tension réseau	1
CU	02104A	Commutateur Arrêt/Marche	1
H3	173644	Voyant rouge 400V	5
F	03413A	Fusible	1
PF	02726A	Porte fusible	1
PFN	500238	Porte fusible neutre	1
RE	502290	Résistance 4000W 230V	4
EV	05405A	Electrovanne	1
TH	01995A	Thermostat tripolaire 110°	1
RE1	02060A	Résistance 750 Wts 230V	3
H2	173639	Voyant rouge 230V (OPTION)	1
TH	505641	Thermostat tripolaire 50°-350°	4

5. PARTIE EAU (OPTION RUISSELLEMENT D'EAU)

5.1. Raccordement en eau :

Point de raccordement sur embout mâle 6/8 de l'électrovanne. (voir fig.5 § 4.1.)



5.2. Contrôles et vérifications après raccordement en eau

- Après raccordement vérifier :
 - L'étanchéité du circuit d'eau.
 - Le bon fonctionnement du circuit d'eau.

Simple service à énergie 'électrique' B-E1PLANCHA

Désignation	AEROGAM
AEROGAM1000 B-E1PLANCHA	V02897



Notice d'utilisation

CHARVET
F-38850 – CHARAVINES
Tél. : (33)-4-76-06-64-22
Fax : (33)-4-76-55-78-75
Email : info@charvet.fr
Email : sav@charvet-sa.fr



NOTICE : AERO1000 FR B-E1PLANCHA
Indice A ; Date de création : 03/11/2009
Date de mise à jour :

Sommaire

1.	INSTALLATION	4
1.1.	GENERALITES	4
1.2.	MANUTENTION – MISE EN PLACE.....	4
1.3.	IMPLANTATION	4
1.4.	PLAQUETTE SIGNALETIQUE.....	5
2.	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	5
2.1.	CONTROLES AVANT RACCORDEMENTS	5
2.2.	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	6
2.3.	CONTROLES APRES RACCORDEMENTS	7
2.4.	TABLEAU DES ADAPTATIONS AUX DIFFERENTES TENSIONS DES RESEAUX ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
3.	LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE.....	7
4.	SCHEMAS DE CABLAGE.....	8
5.	PARTIE EAU (OPTION RUISSELLEMENT D’EAU).....	12
5.1.	RACCORDEMENT EN EAU :	12
5.2.	CONTROLES ET VERIFICATIONS APRES RACCORDEMENT EN EAU.....	12
1.	INTRODUCTION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.	PREMIERE MISE EN ROUTE	4
3.	MISE EN SERVICE	5
3.1.	UTILISATION DU PLANCHA 4 ZONES	5
3.2.	UTILISATION DU RUISSELLEMENT D’EAU	6
4.	MISE HORS SERVICE.....	7
5.	ENTRETIEN	7
5.1.	NETTOYAGE DES HABILLAGES EN ACIER INOXYDABLE	7
5.2.	NETTOYAGE DE LA PLAQUE	7
6.	CAS DE PANNE.....	8
7.	PLAQUETTE SIGNALETIQUE.....	9

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettiser et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➔ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➔ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »





Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.

Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

GARANTIE : la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel selon l'intensité d'utilisation par un installateur qualifié.

Attention : Certaines pièces de cet appareil, protégées par le fabricant, ne doivent être manipulées ni par l'installateur, ni par l'utilisateur.

TOUTE RESPONSABILITE du constructeur et de l'installateur ne saurait être mises en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ce dysfonctionnement.

La manipulation des produits à cuire **ne doit être faite en aucun cas** avec des accessoires de cuisson pointus sous peine de rayer le revêtement de la plaque.

1. PREMIERE MISE EN ROUTE

- a) Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- b) Pour l'appareil pourvu de l'option ruissellement d'eau. S'assurer de la mise en place d'une évacuation des jus et d'eau de déglçage sous l'appareil. Pour l'appareil standard mettre en place le bac de récupération.
- c) Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.

Pour cela mettre en chauffe la plaque en durant environ 10 minutes, puis porter le doseur d'énergie sur sa position maxi durant de nouveau 10 minutes, ceci brûlera l'huile de protection.

Donner un coup de brosse pour éliminer les particules restantes en surface.

2. MISE EN SERVICE

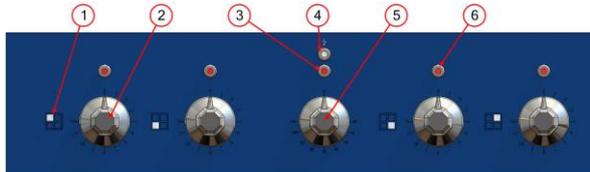
3.1. Utilisation du plancha 4 zones



Plancha 4 zones chr standard



Plancha 4 zones (option ruisleau)



Plancha 4 zones (option étuve)



Plancha 4 zones (option ruisleau + étuve)

Figure A

Repère	Désignation	Repère	Désignation
1	Sérigraphie zone de cuisson	6	Voyant rouge 400V chauffe Plancha 4 zones
2	Manette plancha 4 zones	7	Voyant rouge 400V
3	Voyant rouge étuve 230V	8	Position de chauffe
4	Voyant blanc 400V		
5	Manette étuve		

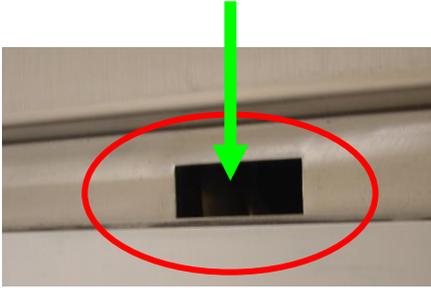
L'appareil étant sous-tension :

- La régulation est assurée par un doseur d'énergie en façade et un thermostat limiteur pour la sécurité haute.
- Un voyant blanc indique la mise sous tension du module.
- Le réglage est possible de 10 à 100 % de la puissance en fonction de la position de la manette : 1 = 10% 9 = 100 % position verrouillée.

L'appareil est en chauffe, il est nécessaire d'attendre environ 15 minutes avant de commencer les cuissons. La répartition de chauffe est homogène et permet de griller sur toute la surface.

AEROGAM1000 FR B-E1PLANCHA

3.2. Utilisation du ruissellement d'eau (Option)

 <p>Rejet d'eau</p>	<p>Orifice d'évacuation (Fig.j)</p> 
 <p>(Fig.i)</p>	
<p>Ruissellement d'eau Avec bouton poussoir</p>	<p>Ruissellement d'eau avec commutateur. (Marche/Arrêt)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'utilisation : <p>Agir sur le bouton poussoir ou sur le commutateur. (fig.i) L'eau doit sortie du rejet d'eau et s'évacuer par le tube de vidange dans l'orifice d'évacuation. (fig.J) <i>Note1</i> : S'assurer de la mise en place d'une évacuation des jus et d'eau de déglçage sous l'appareil.</p>	
	
<p>Pour l'appareil standard mettre en place le bac de récupération sous l'évacuation d'eau de déglçage.</p>	

CONSEILS PRATIQUES :

La plancha permet toutes les variétés de cuissons.

La gouttière sur tout le périmètre de la plaque permet après chaque cuisson à l'aide d'une spatule le retrait des particules d'aliments.

Lorsque la plaque présente une surcharge de graisses, sucres caramélisés, un déglçage de la surface peut être réalisé, la gouttière évacuant les jus vers le tiroir de récupération.

POUR LE PLANCHA CHROME DUR

EN AUCUN CAS la manipulation des produits à cuire ne doit être faite avec des accessoires de cuisson pointus sous peine de rayer le revêtement en chrome dur.

Ne pas surchauffer la plaque (risque de bleuissement), ne pas laisser en chauffe sans usage (produits à cuire), nettoyer après chaque usage pour éviter la caramélisation des graisses.

Attention :

Bac de récupération peuvent être très chauds, attendre ou prendre toute précaution pour son vidage.

Les parois de l'appareil peuvent être très chaudes après une utilisation intense ou prolongée.

3. MISE HORS SERVICE

Ramener le doseur sur la position 0.

Vider le bac de récupération de propreté après chaque usage de l'appareil, sinon risque de débordement.

En fin de journée, couper l'alimentation au réseau électricité.

4. ENTRETIEN

4.1. Nettoyage des habillages en acier inoxydable

Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).

Proscrire l'eau de javel et tout autre produit acide même très dilué.

Pour les dessus, utiliser si nécessaire une éponge à récurer en prenant soin de toujours frotter dans le sens du polissage.

Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

Les marques de doigts peuvent être enlevées avec un chiffon imbibé d'alcool.

4.2. Nettoyage de la plaque

Nettoyage à chaud par déglçage de la surface, puis à l'aide

d'une éponge pousser les détritrus vers l'orifice d'évacuation au bac de récupération.

Note : nettoyer régulièrement l'orifice d'évacuation à l'aide d'un écouvillon ou tout autre moyen adapté.

PLAQUE PLANCHA REVETEMENT CHROME DUR : si un grattage est nécessaire celui-ci se fera à chaud à l'aide d'une spatule en bois puis à l'aide d'une brosse tampico.

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de jets d'eau sous pression ou subir d'importantes projections d'eau.
S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.

Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel selon l'intensité d'utilisation; et ce, par un installateur qualifié.

Attention : Certaines pièces de cet appareil, protégées par le fabricant, ne doivent être manipulées ni par l'installateur, ni par l'utilisateur.

5. CAS DE PANNE

MANQUE DE CHAUFFE : Causes probables

Le voyant s'allume :

- . Panne du thermostat de régulation,
- . Résistances coupées,

Prévenir votre installateur pour remplacer le thermostat ou les résistances en vue de l'utilisation suivante.



Seul un électricien habilité peut remplacer le doseur d'énergie ou des résistances.

TOUTES RESPONSABILITES du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mises en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ce dysfonctionnement.

REPORTER ci dessous les informations de la PLAQUE SIGNALETIQUE de votre appareil.

Ces renseignements faciliteront vos communications avec votre installateur pour la maintenance, les fournitures de pièces de rechange.

7. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

	CHARVET S.A.		
	38850 CHARAVINES		
Réf.	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Code:	<input style="width: 50%;" type="text"/>	Type:	<input style="width: 50%;" type="text"/>
N°FC:	<input style="width: 50%;" type="text"/>		<input style="width: 50%;" type="text"/>
N°OF:	<input style="width: 50%;" type="text"/>	Rep.	<input style="width: 50%;" type="text"/>
Cat.	<input style="width: 50%;" type="text"/>	<input style="width: 50%;" type="text"/>	
Gaz	<input style="width: 50%;" type="text"/>	<input style="width: 50%;" type="text"/>	
P (mbar)	<input style="width: 50%;" type="text"/>	<input style="width: 50%;" type="text"/>	
ΣQ_n (kW)	<input style="width: 50%;" type="text"/>	<input style="width: 50%;" type="text"/>	
ΣV_n (m ³ /h)	<input style="width: 50%;" type="text"/>	<input style="width: 50%;" type="text"/>	
ΣM_n (kg/h)	<input style="width: 50%;" type="text"/>	<input style="width: 50%;" type="text"/>	
U	<input style="width: 50%;" type="text"/>	V	<input style="width: 50%;" type="text"/>
		Hz Ip	<input style="width: 50%;" type="text"/>
P	<input style="width: 50%;" type="text"/>	kW	<input style="width: 50%;" type="text"/>
	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
MADE IN FRANCE			